

Dossier de Presse



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Mercredi 24 mai 2023
Delme - Salle Saint-Exupéry



www.cc-saulnois.fr

ORDRE DU JOUR

INTERCOMMUNALITÉ

Rapporteur : Jérôme END

- Extension de la zone de Delme – Acquisition des terrains référencés section 4 parcelles n°64-65-66-67-71 et 72, dans le cadre d'une opération foncière globale
- Lieu-dit Sainte-Anne à ALBESTROFF – Création d'un bâtiment relais pour l'atelier de restauration de l'EPSMS du Saulnois – Mandat de maîtrise d'ouvrage et d'assistance technique spécialisée conclu avec la SODEVAM – Bilan de clôture

FINANCES, MARCHÉS PUBLICS ET RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Gilbert VOINOT

- Modification du tableau des effectifs

AGRICULTURE ET DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS AGRICOLES

Rapporteur : François FLORENTIN

- Programme d'aide et de soutien à l'équipement des structures favorisant le développement de l'agriculture durable au sein de la Communauté de Communes du Saulnois – Règlement 2023

DÉCHETS MÉNAGERS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Rapporteur : Christophe ESSELIN

- Composteurs plastiques de 350 L – Mise à jour de l'annexe financière du règlement de facturation de la RIEOM

TRAVAUX ET PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Laurent FRICHE

- Rénovation du Multi-Accueil « Anis et Diabolo » à DELME – Approbation des phases PROJET et autorisation de démarrage du marché de travaux

EXTENSION DE LA ZONE DE DELME – ACQUISITION DES TERRAINS RÉFÉRENCÉS SECTION 4 PARCELLES N°64-65-66-67-71 ET 72, DANS LE CADRE D'UNE OPÉRATION FONCIÈRE GLOBALE

Dans le cadre du projet d'extension de la zone d'activités économiques de Delme, la CCS a sollicité le concours technique de la SAFER en vue de pouvoir se porter acquéreur des parcelles à proximité de la zone existante.

Les négociations ont été menées par cet établissement et désormais la CCS pourra procéder à l'acquisition de

6 parcelles à Delme, d'une superficie de 3,32 ha. Les actes notariés correspondants seront à sa charge et d'éventuelles conventions de mise à disposition entre la CCS et la SAFER, afin de passer des baux SAFER (baux précaires) avec les exploitants agricoles précités, dans l'attente de la réalisation des travaux d'extension de zone, si cela était nécessaire, pourront être signées.



Les parcelles n°64, 65, 66, 67, 71 et 72 de la section sont concernées par cette acquisition. La CCS est déjà propriétaire des parcelles 68,69 et 70.

CRÉATION D'UN BÂTIMENT RELAIS POUR L'ATELIER DE RESTAURATION DE L'EPSMS DU SAULNOIS – MANDAT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE SPÉCIALISÉE CONCLU AVEC LA SODEVAM – BILAN DE CLÔTURE

La direction de l'EPSMS du Saulnois, ayant attesté le parfait achèvement des travaux de la « cuisine centrale » à ALBESTROFF, les élus devront valider les éléments finalisant cette opération, dont le mandat de maîtrise d'ouvrage et d'assistance technique spécialisée avait été conclu avec la SODEVAM, à savoir :

- Le **bilan de clôture** de l'opération de mandat de maîtrise d'ouvrage et d'assistance technique spécialisée ;
- La **régularisation de la situation financière** de la CCS vis-à-vis de la SODEVAM, en procédant au paiement du solde de la rémunération à la société SODEVAM, intégré au bilan, via l'émission d'un mandat de dépenses de 27 816,34 € TTC et à l'émission d'un titre de recette, concernant le

remboursement à obtenir de la société SODEVAM, relatif au trop versé sur les appels de fonds d'un montant de 15 667,36 € TTC.

- Le **quitus** à la SODEVAM pour l'accomplissement de sa mission.



MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le tableau des effectifs constitue la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par une durée hebdomadaire de travail déterminée en fonction des besoins du service.

L'assemblée communautaire procédera à la modification du tableau des effectifs qui fixe l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste).

Chiffres clés

 **91** postes pourvus pour
104 postes ouverts équivalents à
102,9 ETP

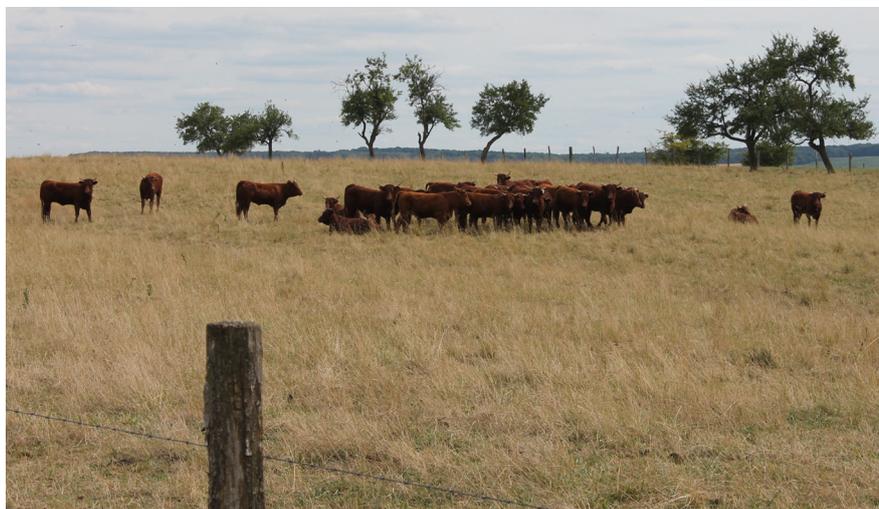
AGRICULTURE ET DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS AGRICOLES

PROGRAMME D'AIDE ET DE SOUTIEN À L'ÉQUIPEMENT DES STRUCTURES FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DURABLE AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAULNOIS – RÈGLEMENT 2023

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes du Saulnois est engagée dans un programme d'aides financières pour soutenir l'équipement des structures favorisant le développement de l'agriculture sur le territoire.

En effet, depuis 2021 et dans la continuité des aides versées aux artisans et commerçants du territoire, la CCS a mis en place un dispositif spécifiquement dédié aux aides agricoles.

Il est proposé de poursuivre ce dispositif pour 2023 avec pour objectif principal le soutien aux agriculteurs au titre du maintien des élevages dans le Saulnois.



TRAVAUX ET PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

RÉNOVATION DU MULTI-ACCUEIL « ANIS ET DIABOLO » DE DELME - APPROBATION DES PHASES PROJET ET AUTORISATION DE DÉMARRAGE DU MARCHÉ DE TRAVAUX

A l'issue des études d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Définitif (APD) et de Projet (PRO) réalisées par le cabinet d'architecture ABC (titulaire du marché de maîtrise d'œuvre), les élus devront valider les phases d'études permettant de poursuivre le projet de rénovation du multi-accueil de Delme.

Les travaux, dont la durée est estimée à 6 mois, porteront sur le ravalement de façade, la toiture, la rénovation de la cour extérieure et la ventilation de cette établissement.

Ils devraient pouvoir débuter au cours du dernier trimestre 2023, sous réserve de la consultation des entreprises et des phases préparatoires.

Le montant des travaux estimé à 328 199,03 € HT sera cofinancé à hauteur de 80% par la CAF (50%) et l'État (30%).



DÉCHETS MÉNAGERS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

COMPOSTEURS PLASTIQUES DE 350 L – MISE À JOUR DE L'ANNEXE FINANCIÈRE DU RÈGLEMENT DE FACTURATION DE LA RIEOM

La société TEMACO, premier fournisseur de la CCS en composteur plastique n'étant plus en mesure de fournir la collectivité en composteurs de 400L, il sera proposé aux élus de valider une alternative, en proposant aux habitants, l'achat de composteurs en plastique de 350L, au tarif de vente subventionné à 20 € TTC. Cette nouvelle disposition sera intégrée à l'annexe financière du règlement de facturation 2023.



14 Ter, Place de la Saline
57170 CHÂTEAU-SALINS

Tel : 03 87 05 11 11
administration@cc-saulnois.fr

Contact Presse:
Cécile CHAPUT
Tel : 03 87 05 80 76 ou 06 79 66 07 46
cecile.chaput@cc-saulnois.fr